Le CESE a voté son avis "L'adaptation de la France au changement climatique mondial"

PUBLIÉ LE 14/05/2014

Face aux changements climatiques liés aux activités humaines et perçus comme inévitables, l’adaptation s’impose. Ces changements déjà perceptibles auront des conséquences de plus en plus néfastes et cela exige de préparer la France aux risques accrus liés à ce défi climatique majeur. L'avis du CESE, qui s’inscrit dans le contexte du rapport du GIEC, cible les mesures d’adaptation relatives au vivant, en particulier dans leurs interactions avec l’eau, la biodiversité, les écosystèmes terrestres et marins, l’agriculture, la pêche, les forêts, la santé, en métropole et en outre-mer. Le CESE, dans son avis intitulé « L’adaptation de la France au changement climatique mondial », prend en compte le Plan national d’action contre les changements climatiques, préparé et animé par l’ONERC. Ce plan a toutefois fait l’objet d’un degré de mobilisation très inégal en fonction des secteurs. Le constat fait, le CESE va plus donc loin et insiste sur l’échange et l’apprentissage nécessaires à l’échelle de régions ou de grandes régions. Cet avis a pour ambition de partir de la situation présente de l’adaptation dans notre pays et de suggérer des pistes pour accélérer l’organisation de la société française face à de profonds bouleversements environnementaux. Cet avis a été voté en Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental avec 163 votants, 161 pour et 2 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026